

N° 54 / Juin 2016

# St Vaast sur Seulles

BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE



Site INTERNET : [www.saintvaasturseulles.fr](http://www.saintvaasturseulles.fr)

Email : [saintvaasturseulles@orange.fr](mailto:saintvaasturseulles@orange.fr)

Tél. : 02 31 80 37 14

# **COMITE DE REDACTION**

## **Responsable de la Publication**

**André MARIE**

**Maire**

## **Conception et mise en page**

**Patricia BONTEMPI**

*Réalisation*

**I M B -14400 BAYEUX**

EDITO	page	4
VŒUX DU MAIRE 2016	page	6
DEPART EN RETRAITE DE MME ACHARD	page	8
HOMMAGE AUX SENIORS	page	10
LES REUNIONS DE CONSEIL	page	12
BUDGET A quoi vont servir vos impôts en 2016 ?	page	14
BUDGET Dépenses de fonctionnement	page	15
BUDGET Recettes de fonctionnement	page	16
BUDGET Autres Recettes de fonctionnement	page	17
BUDGET Investissement	page	18
BUDGET Vote des subventions	page	19
CDC DU VAL DE SEULLES	page	20
LE NOUVEAU TERRTOIRE	page	21
TRAVAUX d'accessibilité à l'Eglise	page	22
TRAVAUX d'accessibilité à la salle des fêtes/aménagement	page	23
VADASTIN' Echo « Projet de commune nouvelle »	page	24
VADATIN' Echo « RAPPEL Nuisances sonores »	page	25
FETES DES VOISINS Hameau du Coisel	page	26
ASSOCIATION LOISIRS & JUMELAGE « Nouveau bureau »	page	28
CALENDRIER des manifestations 2016	page	29
HOMMAGE A NOS DISPARUS	page	30
ARTICLES DE PRESSE	page	32
A NOS JEUX	page	42

---



« A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel »

*Edgar MORIN*

Ce début d'année aura permis de continuer les festivités de fin d'année : les vœux du Maire avec le départ à la retraite de notre secrétaire Madame ACHARD, et le 17 janvier pour un moment festif offert à nos aînés. Les habitués et « les petits nouveaux » ont montré leur enthousiasme en profitant de l'animation proposée par l'accordéoniste « le père VALENSANT ». Une pensée a été adressée à ceux qui n'ont pas pu être parmi nous.

Ces six derniers mois ont été marqués par de nombreuses réunions sur le devenir de nos communes et 25 Mai 2016, par un vote sans ambiguïté le Conseil Municipal de St Vaast souhaitait reporter à une date ultérieure son adhésion à la Commune Nouvelle.

Je ne vais pas revenir sur les débats des réunions publiques qui ont eu lieu, sur les divergences entre les conseils, tant et si bien qu'au fil du temps nous avons considéré que les conditions n'étaient pas réunies pour l'Intérêt Général des Habitants de la Commune historique.

Laissons la nouvelle Communauté de Communes (Bessin Seulles et Mer, Orival et Val de Seulles) s'installer au 1er janvier 2017, espérant y voir plus clair au cours de cette année. Cette nouvelle année marquera en effet une transition qui devrait modifier quelque peu les actions, ou les compétences des collectivités concernées.

Tous ces projets seront surtout marqués, encore une fois, par une baisse significative des dotations de l'Etat qui impose aux collectivités des réflexions qui ne sont jamais sans impact sur les décisions prises ou à prendre, c'est pourquoi le travail de l'équipe municipale a pour 1er objectif le maintien de l'équilibre financier de la Commune.

2016 connaîtra, bien sûr, la concrétisation des chantiers décidés, et notamment les travaux d'accessibilité liés à l'église et à la salle des fêtes- gîte de groupe, condition indispensable à la bonne fréquentation touristique. Ces chantiers devront être réalisés entre le 19 septembre et le 4 novembre 2016.

Des animations seront bien sûr, encore au rendez-vous dans les prochains mois, pour le plus grand plaisir de tous grâce notamment au dynamisme des associations porteuses de projets rassembleurs avec l'aide du Conseil municipal.

Je voudrais ici saluer l'excellente initiative de Patricia et d'Eric organisateurs de la 1<sup>ère</sup> « Fête des Voisins ».

Tous les habitants du Chemin du Coisel se sont réunis place du réservoir pour partager un pique-nique géant.

J'espère que cette festivité du printemps, qui n'a rien à voir avec les manifestations associatives, et dont le seul but est de créer un savoir vivre ensemble et de se connaître, verra le jour dans les autres hameaux du village.

Je conclurai sur des remerciements que je tiens à adresser à l'ensemble des élus de l'équipe municipale, et des bénévoles, qui, chacun avec leur pierre, permettent de créer une vraie cohésion pour répondre au mieux à la vie du village.

Bonnes vacances à tous !

## Message des vœux 2016

Madame la Conseillère Départementale,  
Monsieur le Président de l'Intercom du Val de seulles  
Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs, Chers amis

Une nouvelle année débute... et avec elle la manifestation des vœux qui nous réunit toujours très nombreux. C'est notre souhait chaque année, de rassembler les habitants et nos amis pour un moment de partage.

Tout d'abord je suis heureux de vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux pour 2016 ! Que cette nouvelle année vous apporte la santé, bonheur et réussite.

Permettez-moi d'insister sur la santé. En effet vous avez été nombreux à prendre de mes nouvelles et de me faire parvenir des messages de bon rétablissement. J'ai donc subi une opération chirurgicale dite préventive. Rassurez vous on ne pas enlevé un lobe du cerveau, c'est donc rassurant.

Avec mon équipe, que je remercie, nous avons eu l'occasion tout au long de l'année 2015, de faire le point sur ce qui nous attend en 2016, de ce que la réforme territoriale nous oblige à entreprendre. Votre confiance nous honore et nous engage. Je mesure la responsabilité qui nous est confiée. Guidée par l'Intérêt général la municipalité, forte de son expérience, travaille avec détermination au service de tous les habitants. J'ai toujours fait le choix de vous proposer de construire l'avenir ensemble. « Faire l'avenir plutôt que de le subir » :

**Construire l'avenir**, c'est faire en sorte que la nouvelle organisation territoriale soit fondée sur nos projets, sur notre qualité de vie, notre animation. Les approches que nous avons avec nos collègues de TILLY, JUVIGNY, HOTTOT, BUCEELS, LINGEVRES, vont dans le même sens avec la même détermination de mutualiser les services, et de les rendre accessibles à tous tout en gardant cette proximité de vos élus, cette identité. Avec les Associations et leurs responsables, nous porterons la même attention au sport, aux animations locales, à la culture... qui sont loin d'être accessoire. Les bénévoles donnent sans compter leur temps et leur énergie au service des Vadastin(e)s. Je crois qu'ensemble nous pouvons saluer leur travail remarquable.

**Construire l'avenir**, c'est aussi maîtriser les aménagements de nos locaux publics, Mairie, Eglise, Gîtes, salle des fêtes, Halte randonneurs. Nous avons terminé de recenser les travaux d'accessibilité à entreprendre. Nous allons entrer dans la phase réalisation, d'abord pour l'Eglise, ensuite pour la salle des fêtes, salle des aînés, et gîte de groupe quand nous aurons toutes les autorisations administratives et pourquoi pas les subventions. Ces aménagements ont un coût d'environ 70.000€, mais indispensable pour conserver le label tourisme handicap et l'accueil du tourisme.

Grâce à notre mobilisation de tous les instants, nous sommes parvenus à ce que la situation financière soit saine, ce qui nous a permis de ne pas augmenter la fiscalité depuis 2000, date d'adhésion à l'intercom du Val de seulles. Hélas cette année je ne peux vous cacher qu'il y aura une augmentation je n'en connais pas l'ampleur, mais il nous faudra combler la réduction de dotation infligée par l'Etat environ 7.000€- c'est énorme- Nous allons tout faire pour que cette augmentation soit la moins douloureuse possible.

Alors cette Commune nouvelle pourra, peut-être, apporter un lissage de fiscalité sur 12 ans, mais faisons en sorte de sortir de cette logique comptable, notre engagement mérite mieux que de se focaliser sur l'aspect fiscal, qui certes est important et que nous devons maîtriser, mais pour le futur, que nos pensées, notre action, nous guident parce que chacun doit s'approprier et se faire son avenir. Je réfute totalement les directives qui visent à agglomérer des villages, sans cohérence avec des enjeux inexistantes

Un avenir pour les jeunes générations, qu'ils apprennent des plus âgés

Un avenir où les nouveaux habitants apporteront leur singularité et profiteront de ce bien être qui est la marque de St Vaast.

Un avenir où le partage et la solidarité l'emporteront durablement sur l'indifférence et le repli sur soi !

## *Vœux du Maire*

Un changement notable en 2016 : Madame ACHARD notre secrétaire depuis plus de 33 ans, a fait valoir ces droits à la retraite. Je souhaitais lui rendre un hommage particulier ce soir pour son dévouement, ses compétences reconnues de tous, ce que nul ne peut contester. Aussi dois je choisir entre deux sentiments : le regret de voir partir une collaboratrice qui aura marqué nos trois dernières décennies, et le bonheur de la savoir débarrassée des tracasseries quotidiennes hantées par les codes informatiques liés à sa fonction. Elle n'a pu se libérer ce soir mais elle est notre invitée au repas des aînés, et un moment lui sera réservé à cette occasion pour la remercier.

Pendant 6 mois le secrétariat sera assuré par Madame Sabine De GUERPEL, le lundi aux mêmes heures c'est à dire de 14h à 17h. Cette période transitoire devrait nous permettre de trouver une solution durable aux besoins des uns et des autres.

Enfin permettez-moi de souligner les efforts de tous les fonctionnaires des services publics qui facilitent notre vie, les gendarmes, les pompiers, le personnel du Centre des finances publiques, le Service Technique de la CDC du Val de Saules. Ils apportent à notre collectivité un dynamisme qui mérite reconnaissance et un grand merci pour les efforts accomplis dans l'exécution de leurs missions parfois si délicates. Vous ne serez pas surpris que j'adresse mes plus vifs remerciements au service jeunesse que j'ai l'honneur de présider. Son efficacité dans l'évolution de sa mission n'est plus à démontrer et c'est avec plaisir que je témoigne, de la réussite, du sérieux et de la qualité des équipes éducatives qui m'entourent. Comme vous pouvez le constater la jeunesse reste bien entendu une de nos priorités dans notre action Intercommunale.

Merci aux secrétaires, Claire LEDAIN et Marie DUVAL de la CDC, pour tous les services rendus à mon égard..

Je forme le vœu qu'en 2016, chacune et chacun d'entre vous puissent vivre des moments de joie et de fraternité. Merci pour votre écoute, je sais que nous sommes là pour un moment de convivialité, alors bonne, heureuse, et excellente année

## Départ à la retraite de Mme Achard Discours...



Madame ACHARD,

Vous ne douterez pas que ce moment est difficile. Après 33 ans au service de l'administration, l'heure de la retraite a enfin sonné. La Mairie de notre village, n'a plus aucun secret pour vous, vous connaissiez chaque membre de la population. Nous avons travaillé ensemble depuis 1983, année de votre recrutement par Monsieur De BRUNVILLE

Monsieur DEBAUDRE, maire de Vendes, Monsieur VANDEVIVERE, Maire de Juvigny, Monsieur Alain PAYSAN Maire de Tessel et Monsieur JOUAN maire des Loges. Et cela pour remplacer Monsieur GUILLOT.

La fonction de secrétaire requiert de nombreuses compétences et une connaissance approfondie de l'Administration que, sans conteste, vous possédiez. En 2014, j'avais osé croire que votre départ aurait lieu à la fin de notre mandat – c'est à dire en 2020 ! Mais hélas, il faut avouer que le vent souffle dans les voiles de notre petite embarcation et je n'avais pas réalisé qu'il nous reste encore 4 ans à faire, je n'ai réagi à cela qu'à l'annonce de votre décision en septembre.

## Départ à la retraite de Mme Achard



Je ne cacherai pas, et mes adjoints et mon conseil pourront vous le confirmer, que j'ai apprécié de travailler avec une collaboratrice hors pairs qui m'a toujours surpris par sa totale implication, surpris par le nombre d'heures que vous passiez au secrétariat (à cela vous répondiez que vous étiez dans votre travail et que vous ne faisiez pas attention aux horaires) ce qui était tout à votre honneur. Il a même fallu à un moment donné vous enlever votre ordinateur portable pour ne pas continuer à la Maison !

Mais comme vous le savez tous pour l'avoir constaté, la secrétaire très souvent en plus de ses fonctions administratives, remplit des fonctions d'agent de proximité, d'agent de développement local en contact avec la population qu'elle côtoie régulièrement dans sa vie. Je dirai que vous étiez le lien entre la Commune et les administrés car vous étiez appelée à accueillir tous les habitants, les nouveaux bien sûr, mais aussi ceux qui viennent exposer leurs problèmes, chercher une information, faire valoir un droit mais également se plaindre. Et là vous m'avez servi quelquefois de bouclier. A cette occasion, il ne faut pas manquer de diplomatie ni de tact, ce qui permet de dédramatiser des situations parfois difficiles.

Voilà dépeintes en quelques mots vos fonctions au sein de la mairie. Nous avons été les témoins de votre travail et de votre attachement à remplir vos missions de la meilleure façon qui soit. Nous avons apprécié votre disponibilité, votre sens du service public. De plus nous partageons vous et moi les mêmes valeurs, et il m'arrivait de vous confier mes états d'âmes. Vous avez toujours su m'alerter quand un projet, une décision risquait d'être mal accueilli, et même de me mettre en garde contre des attaques personnelles non fondées. Vos remarques étaient souvent justifiées ce qui prouve bien que vous connaissiez parfaitement notre commune et ses habitants et je ne pourrais plus dire « Qu'en pensez -Vous Madame ACHARD » ?

Alors chère Madame, pour le travail accompli et le dévouement dont vous avez fait preuve toutes ces années, nous vous remercions. « J'ai dit dévouement » j'aurais du dire « sacerdoce » : le culte au service public. Nous avons travaillé ensemble avec plaisir, dans la bonne humeur. Aujourd'hui je suis partagé entre deux sentiments : le regret de voir partir une collaboratrice qui aura marqué ma fonction de Maire, et le bonheur de vous savoir débarrassée des tracas quotidiens que les nouvelles technologies auront occasionnés. J'ai du mal à imaginer la Mairie sans vous et pense encore avoir besoins de vous de votre savoir-faire et de vos lumières.



Tous mes remerciements, mon amitié et bonne et heureuse retraite !



BELLE ILE EN MER

## ***Hommage aux Seniors Le Mot du Maire 1/2***



« C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille à ce repas consacré aux aînés de notre village et vous souhaite la bienvenue. Ce moment a été décalé d'un mois à cause du 2<sup>ème</sup> tour des élections régionales».

Cet événement est un moment fort de la vie de notre commune et c'est pour moi et l'ensemble du Conseil Municipal une grande joie d'y participer. Moment plein de chaleur humaine qui doit perdurer à St VAAST quel que soit l'avenir de notre territoire.

Je profite de ce moment particulier pour vous rendre un grand hommage, heureux de vous retrouver pour ce repas en signe de respect, d'amitié et de remerciements envers vous. En cet instant ayons une pensée pour nos amis malades qui ne peuvent faire le déplacement, Madame MARE, M. Mme LEVERGNEUX, Madame LEBESCOND, Madame MOUCHEL, Madame GUERIN nous préférons, pour eux comme pour leurs proches qu'ils soient installés avec nous.

Je vous propose aussi d'observer un instant de recueillement à la mémoire de Pierre GUERIN, votre ancien président du Club des primevères, dissous, et de Marie SIMONNE, décédés la même semaine du mois d'août.

Qu'il me soit permis également de saluer nos doyens d'âges Marcel et Charlotte MARIE 93 et 92 ans et de saluer les anciennes habitantes, Marie-Thérèse MAUGER et Monique LEPIC

## ***Hommage aux Seniors Le Mot du Maire 2/2***

Chacun le sait, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais la vie, fort heureusement, est aussi composée de moments de fêtes et de joie.

Ce banquet des aînés organisé par les jeunes de l'Association Loisirs et Jumelage fait partie de ces moments riches, privilégiés et d'amitiés qui rassemblent notre petit village et qui nous rappellent l'importance des liens qui nous unissent.

Vous pouvez compter sur moi pour faire vivre ces valeurs qui doivent nous animer tout au long de l'année.

Je ne saurais être plus long, car nous sommes avant tout réunis aujourd'hui pour un moment de convivialité, manger, mais aussi pour nous amuser et danser.

Merci d'avance au traiteur Monsieur DANET et son équipe qui ont préparé le repas de ce midi.

Merci à Monsieur VALENSANT qui a bien voulu animer cette journée.





## Séance 2 Mars 2016

- TARIFS DE LOCATION DES GITES N°8042 & 1789 et SALLE DES FETES
- CONTRAT 3C ODYSSEE INFORMATIQUE
- CONTRAT DE PARTENARIAT A LA TELEASSISTANCE PRESENCE VERTE
- CONTRAT D'ASSURANCE VILLASUR GROUPAMA
- ACCESSIBILITE SALLE DES FETES

➤ Les tarifs des diverses locations, patrimoine communal en partenariat avec le service réservation des gîtes de France, n'ayant pas été révisé depuis 3 ans, une augmentation de 3% arrondie à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 est proposée par Monsieur le Maire.

*Vote à l'unanimité*

➤ Monsieur le Maire propose la reconduction du dit contrat pour une durée de deux ans, avec possibilité de dénonciation par lettre recommandée avec AR 3 mois avant la date d'expiration.

Le Montant TTC est de 230<sup>e</sup>82

*Vote à l'unanimité*

➤ Convention de partenariat à la Téléassistance « PRESENCE VERTE »

Monsieur le Maire propose de prendre en charge à hauteur de 5€ par mois l'abonnement à ce service.

*Vote à l'unanimité*

➤ Monsieur le Maire présente le nouveau contrat d'Assurance proposé par GROUPAMA pour une durée de 3 ans avec possibilité de résiliation moyennant un préavis de 2 mois avant la date d'échéance annuelle du contrat au 01/01. La cotisation annuelle est de 2201€.

*Vote à l'unanimité*

➤ Monsieur le Maire propose les différents devis relatifs à la mise aux normes des sanitaires et accès. Le montant des travaux s'élève à 56 401€HT.

Le conseil Municipal souhaite une aide financière et autorise Monsieur le Maire à en faire la demande auprès des services concernés.

*Vote à l'unanimité*

## **Le Remplacement de la Secrétaire de Mairie**

Monsieur le Maire propose l'embauche de Madame LAGUT actuellement secrétaire de Mairie à VENDES, et TESSEL. Madame LAGUT est adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe- au 10<sup>ème</sup> échelon. Le temps de travail doit être conforme aux heures d'ouverture au public : le lundi de 14h à 17h30 – soit 3h30 par semaine- , augmenté d'un temps administratif hors ouverture, en fonction de la charge de travail. Madame LAGUT sera embauchée à partir du 08 Août. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les déclarations préalables.

Déclaration de vacance de poste (centre de gestion)

CIGAC couverture en cas de maladie (Assurance GROUPAMA)

***Vote à l'unanimité***

## **Modification Budgétaire**

En raison de la participation du Maire et des Adjointes au Congrès des Maires de France le 1<sup>er</sup> juin : Conférence débat sur l'avenir de nos communes, Monsieur le Maire demande l'inscription de la dépense au titre des frais de déplacement formation à la ligne 6532 en diminution de la ligne 614.

***Vote à l'unanimité***

## **Dégâts des eaux sur la salle des fêtes**

Suite aux infiltrations d'eaux dans la toitures, au niveau du bar de la salle des fêtes, une déclaration de sinistre a été faite près de l'assureur « Groupama ». Un avis favorable est donné pour le remboursement des frais d'une valeur de 849€60 . Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de cette valeur.

***Vote à l'unanimité***

## **TRAVAUX d'accessibilités.**

L'ensemble des travaux d'accessibilité et de mise aux normes des bâtiments publics commencera le Lundi 18 Septembre 2016, pour une durée de 2 mois. Les travaux d'accessibilité du cimetière seront effectués à la mi juin.

# Budget

## A quoi vont servir vos impôts en 2016 ?

**Vous trouverez ci-après la répartition des dépenses et des recettes du budget 2016 en comparaison avec le budget 2015.**

### ANALYSE.

D'ici 2017, la chute des dotations de l'Etat va faire perdre à notre collectivité environ 6.000€. Pour compenser cette perte de recettes nous avons été contraints d'utiliser le levier de la fiscalité pour pouvoir continuer d'assurer nos missions de proximité. De plus compte tenu des négociations sur la Commune Nouvelle et pensant mutualiser le Secrétariat avec les Communes voisines nous avons minimisé le chapitre frais de personnel.

Compte tenu de la non adhésion, il nous faut apporter un modificatif au budget de + 4.000€ pour l'embauche d'une nouvelle secrétaire à compter du 08 Août.2016

Pour les foyers « Vadastins » en fonction du nombre de personnes au foyer, de la valeur locative de leur habitation, la hausse de la taxe d'habitation se situera dans une fourchette comprise entre 1 et 15 € (part communale).

Pour les propriétaires, au titre de la taxe sur le foncier bâti la fourchette se situera entre 5 et 30 €

Il ne faut pas perdre de vue que les diverses études de la Direction Générale des Finances Publics, préconisaient, pour notre collectivité, (voir bulletin N°53) une augmentation de 70%. Le Conseil Municipal a réussi sagement à limiter la fiscalité à + 20% ce qui donne les taux suivants

	TH	TFB	TFNB	CFE	PRODUIT
2015	4.04	0.50	2.87	5.56	6 205 €
2016	4.84	0.60	3.44	6.66	7 435 €

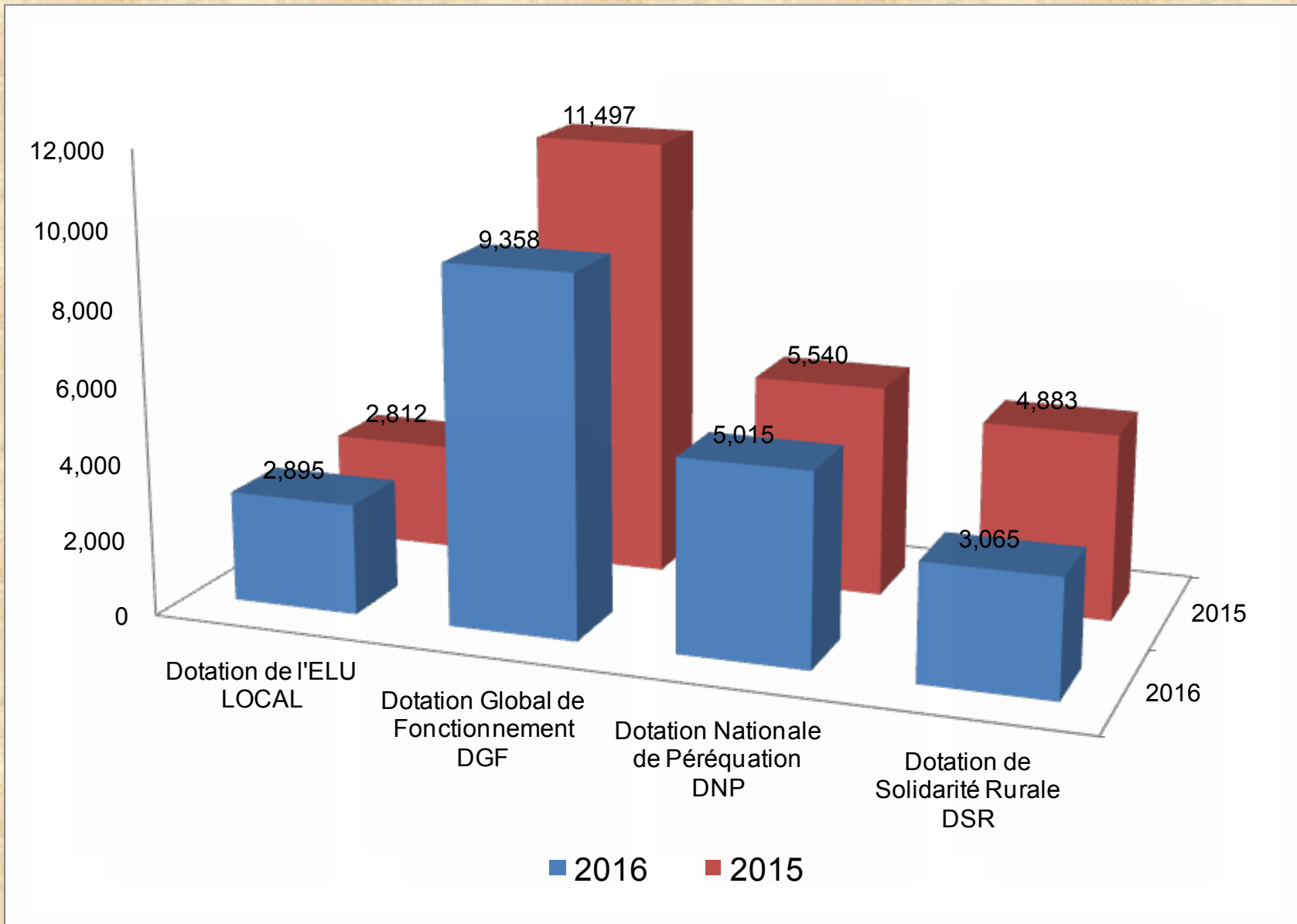
# Budget

## Dépenses de fonctionnement



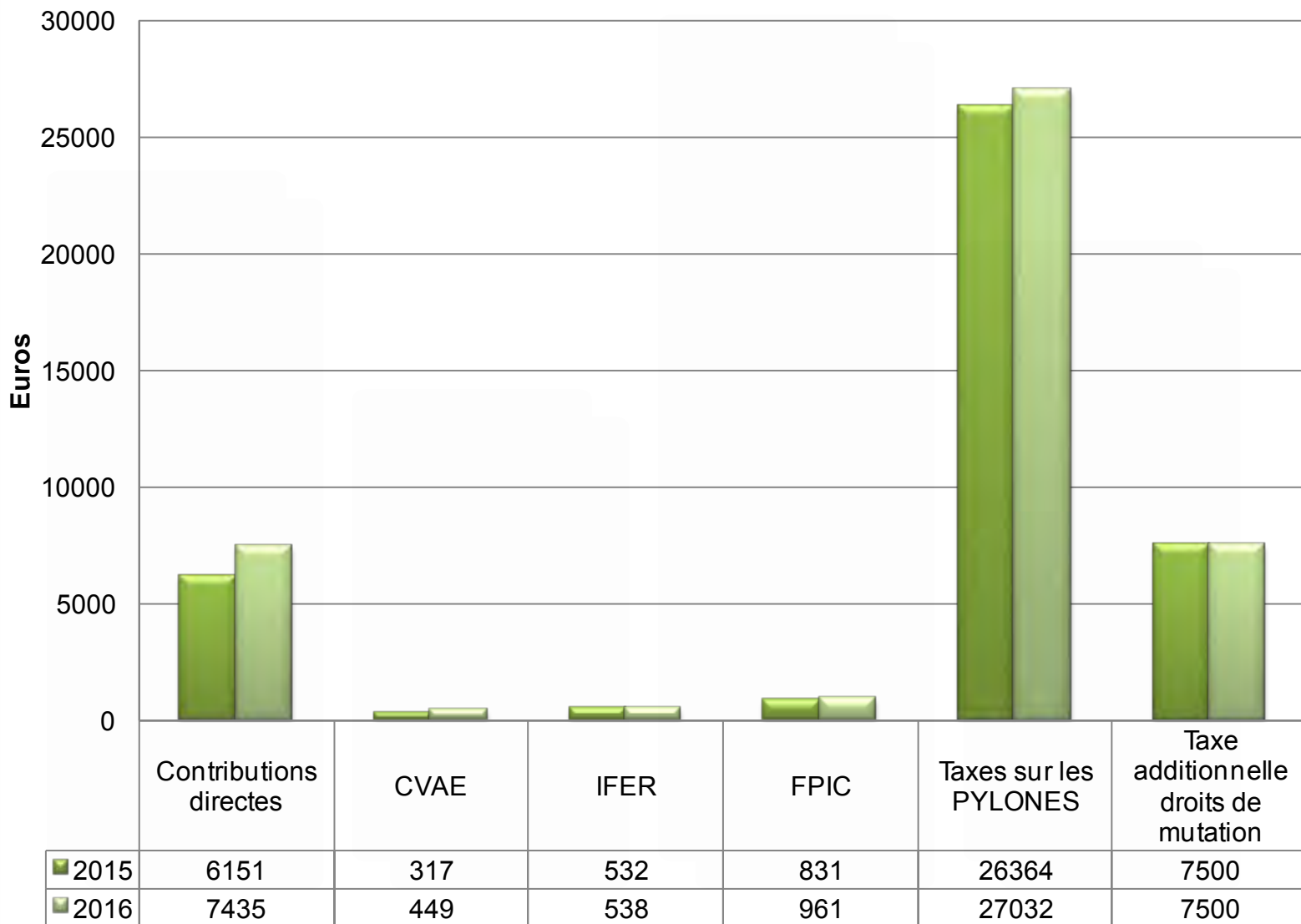
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015	2016
CHAPITRE 11 Dépenses à caractère général	55 453 €	48 499 €
CHAPITRE 12 Frais de personnel	17 560 €	1 929 €
CHAPITRE 23 Virement à la section investissement	21 265 €	24 664 €
CHAPITRE 65 Indemnités et subventions -SDEC,SIVOS , Asso	15 856 €	22 750 €
Chapitre 66 Emprunts et Trésorerie	2 570 €	2 123 €
Chapitre 67 Remboursement de la dette de l'Etat	2 760 €	2 760 €

*Budget*  
*Recettes de fonctionnement*

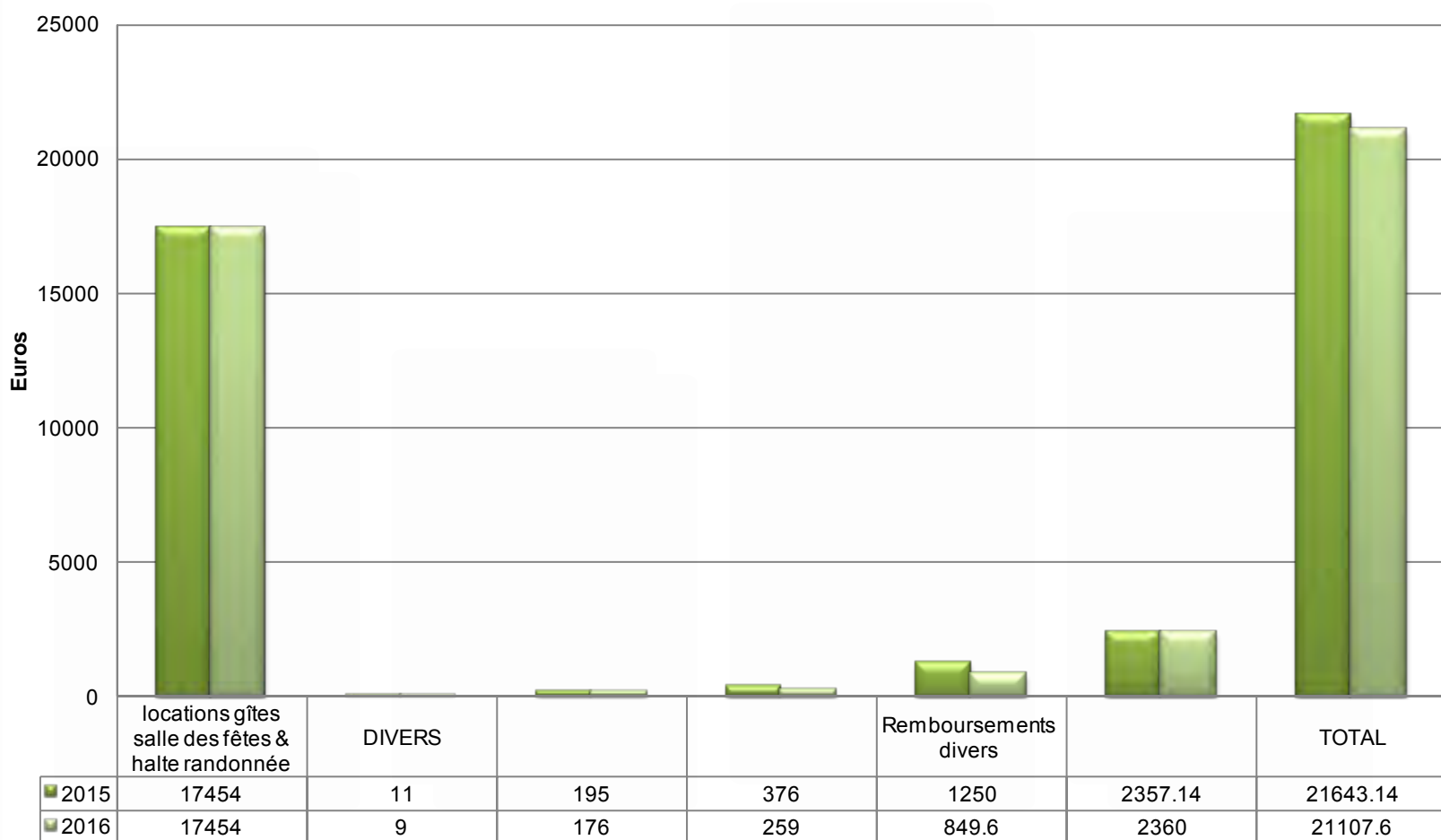



**PERTE 5 409 €**


### Recettes de Fonctionnement



### Autres recettes de Fonctionnement



DEPENSES	2015	2016
CHAPITRE 01 Résultat reporté	37 131.01€	21338.38 €
CHAPITRE 16 Remboursement Capital emprunt	7 082.29 €	2552 €
CHAPITRE 21 & 23 Travaux 	15 387 €	67 680.62 €
Accessibilité Bât. Communaux/Accès cimetière		4 000 €

RECETTES	2015	2016
CHAPITRE 021 Virement de la section de fonctionnement	2 1265 €	24 664 €
CHAPITRE 10 FCTVA – TAM- Excédent de fonctionnement	70 522 €	23 937 €
CHAPITRE 13 SUBVENTIONS * Conseil Départemental	4 814 €	8 05 0€
D.E.T.R Etat	0 €	16 920 €
CHAPITRE 016 FCTVA (emprunt) 		22 000 €

## Budget Vote des subventions

Les subventions aux Associations NE SONT PAS IMPACTEES par la baisse des dotations et les économies de fonctionnement

La subvention à « présence verte » en aide aux seniors, est chiffrée à environ 350 €

### VOTE DES SUBVENTIONS

ADMR	164 €
ANCIENS DU CANTON	42 €
AMICALE MAIRES &ADJOINTS	14 €
ASSOCIATION LOISIRS & JUMELAGE	1400 € 700 €
ASSOCIATION LA MAGIE DE LIRE	700 € 755 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>3 775 €</b>



*Il est techniquement, et économiquement impossible de vous reproduire intégralement tous les textes de chaque réunion, du Conseil Communautaire. Il vous est toutefois possible de consulter les comptes rendus de toutes ces réunions sur le site internet.*

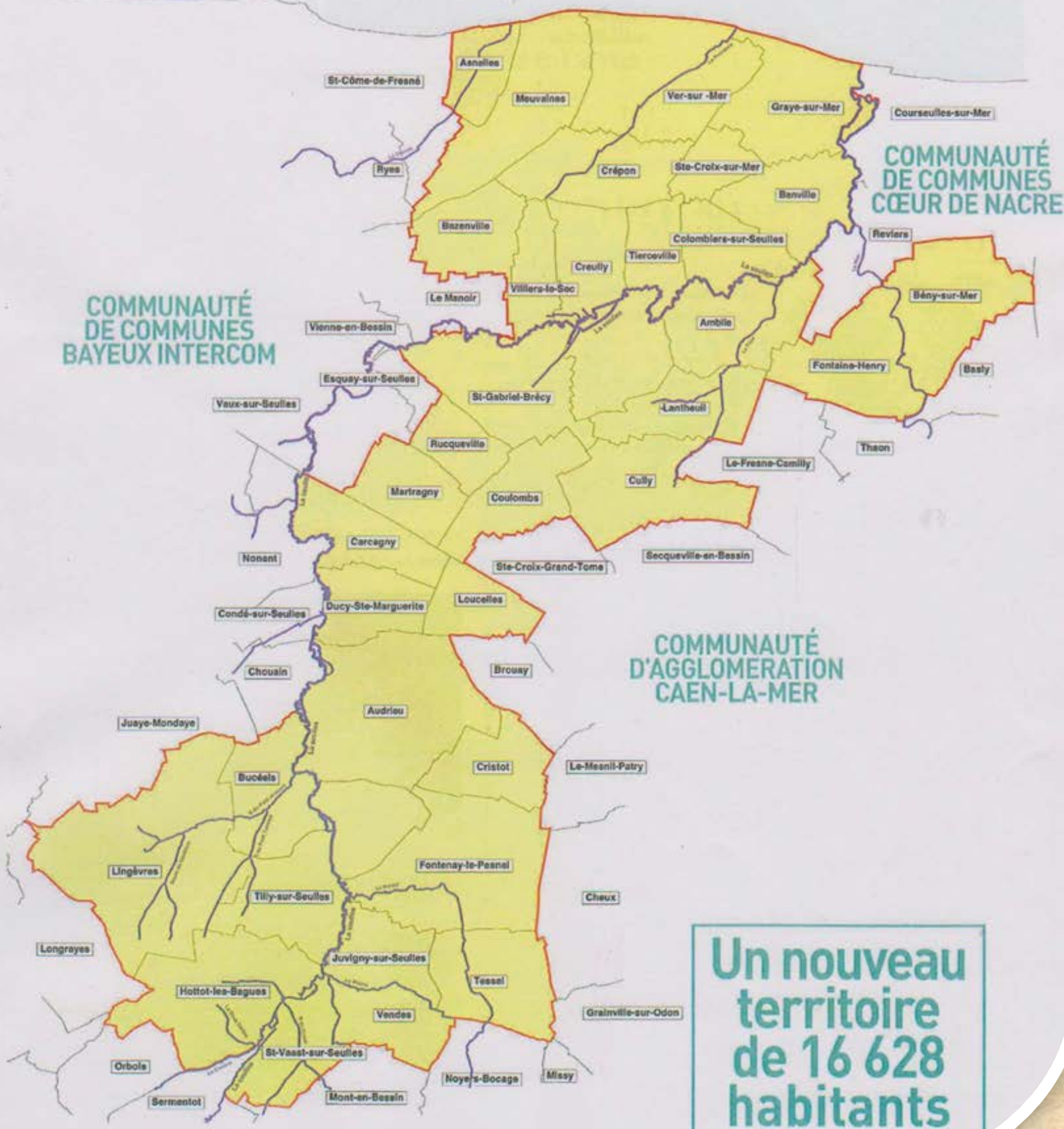
<http://www.valdeseulles.fr>

### **Délibérations**

SEANCE DU 05 JUILLET 2016 - SEANCE DU 14 JUIN 2016 - SEANCE DU 10 MAI 2016 –  
 SEANCE DU 13 AVRIL 2016 – SEANCE DU 12 AVRIL 2016 – SEANCE du 06 AVRIL 2016 –  
 SEANCE DU 23 MARS 2016 SEANCE DU 11 MARS 2016 – SEANCE 08 MARS 2016 –  
 SEANCE 09 FEVRIER 2016 – SEANCE DU 12 JANVIER 2016

LES TAUX D IMPOSITION		2015	2016
Taxe d'Habitation	TH	17.94 %	18.48 %
Taxe Foncier Bâti	TFB	23.21%	23.91 %
Taxe Foncier Non Bâti	TFNB	36.50 %	37.60 %
Cotisation Foncière des Entreprise CFE		18.68 %	19.24 %
		<b>PRODUITS</b>	
		1.613.902€	1.706.394€
Taxe sur les Ordures ménagères		15.24 %	14.97 %

# LE NOUVEAU TERRITOIRE



Un nouveau territoire de 16 628 habitants

## *Travaux Accessibilité à l'Eglise*

Conformément à nos engagements, les travaux d'accessibilité de l'église ont été réalisés Ce mois de juin 2016.

Une voie d'accès à partir de l'entrée du « Petit Domaine » a été réalisée permettant aux voitures transportant des personnes à mobilité réduite, (fauteuil roulant), d'accéder jusqu'à la porte de l'église.

Un emplacement réservé sera identifié à l'automne.

Cet accès permettra aux entreprises,(Pompes funèbres , Paysagiste et secours ) de pénétrer directement dans le cimetière



## *Travaux Accessibilité à la Salle des Fêtes/Aménagement*



La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'éligibilité des droits et chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, imposent la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP).

Compte tenu des difficultés financières rencontrées pour atteindre cet objectif au 1er janvier 2015, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les agendas d'accessibilité programmée. La Commune de St Vaast sur Seulles s'est engagée à réaliser les travaux répertoriés par la DDTM dans les 2 ans.

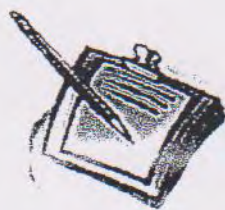
Dans cet objectif, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de se mettre aux normes dans le cadre de l'accessibilité pour les bâtiments publics avec pour Priorité la salle des fêtes. Mise aux normes des sanitaires et accès.

En fonction de la note interministérielle du 20 janvier 2016, reprise par la circulaire préfectorale du 29 février 2016, il s'avère que les travaux d'accessibilité, nommés ci-dessus entrent dans le cadre de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de l'A.P.C.R (Aide aux Petites Communes Rurales) et du FIPHFP. Le montant des travaux s'élève à 56401€ HT.

Le Conseil Municipal souhaite une aide financière et autorise Monsieur le Maire à en faire la demande auprès des services concernés

Fait et délibéré en séance les dits jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures



# << Vadastin' Écho >>

*La lettre d'information de la Mairie*

---

MAIRIE de SAINT VAAST SUR SEULLES tél : 02.31.80.37.14 Fax : 02.31.80.37.14

---

## LE PROJET DE COMMUNE NOUVELLE NE SE FERA PAS EN 2017 !

Ce projet devait réunir 6 communes à savoir : Bucéels, Juvigny sur Seulles, Lingèvres, Hottot les Bagues, St Vaast sur Seulles, Tilly sur Seulles.

Un bon nombre de réunions se sont succédées (gouvernance, finance, création de la charte communale, personnel, CCAS...) pour mener à bien ce projet.

Lors de ces réunions, nous avons constaté que de nombreuses interrogations restaient sans réponse notamment au niveau des compétences et la fiscalité de la nouvelle intercommunalité qui en découle.

Il a été décidé que chaque Conseil municipal desdites communes voterait à bulletin secret simultanément le 25/05/2016 à 20 h pour statuer.

Les résultats de ce vote sont les suivants :

**2 voix pour et 9 voix contre.**

L'idée même d'une fusion n'est pas rejetée mais reportée car nous considérons qu'il est trop tôt pour s'engager d'une façon définitive.

Nous sommes conscients :

Que le volet fiscal a freiné notre prise de décision dans la mesure où le lissage (présenté dans le bulletin municipal n°53) augmentait considérablement nos impôts.  
Cette hausse n'était pas justifiée considérant l'éloignement des services.

Que la Charte commune élaborée n'a aucune valeur juridique et peut être modifiée ou remise en question à tout moment en cas de désaccord sur la politique générale de la commune nouvelle.

Assurons-nous que l'intérêt général de ce nouveau territoire soit respecté sans hégémonie et dans un climat de confiance. Apprenons à mieux nous connaître !

Nos esprits ont été sensibilisés et sommes sur les rails pour que les économies profitent à tous.

La baisse des dotations issue de cette nouvelle réforme est une vraie révolution territoriale silencieuse à laquelle nous n'échapperons pas, elle est inéluctable.

Nous devons combler cette perte par une hausse sensible de notre fiscalité (cf bulletin N°53)

Soucieux de notre responsabilité d'Elus et de la confiance témoignée, nous avons pris la décision qui nous paraissait la plus sage : prenons le temps de réflexion nécessaire pour mieux appréhender notre Avenir.

# Vadastin' Echo « **RAPPEL ! Nuisances sonores...** »

## Vadastins, Vadastines

**ST VAAST SUR SEULLES est une commune plus que conviviale.**

Dans le domaine du **Mieux Vivre Ensemble**, les relations que nous entretenons avec nos voisins sont essentielles.

Un climat de confiance, des contacts harmonieux et un lien social fort sont toujours le gage d'un cadre de vie agréable.

Toute vie en société implique des contraintes : les accepter, c'est respecter l'autre et participer ainsi à une meilleure vie pour tous. *Le Printemps arrive puis ce sera l'été*, alors il nous semble opportun de nous poser quelques questions :

**Suis-je un bon voisin ?**

Est-ce que j'use de **ma Liberté sans nuire celle d'autrui ?**

**Modifions notre comportement pour vivre encore mieux ensemble**

**Alors NON !** A toutes sortes d'incivilités dues aux nuisances sonores ...

**Et OUI !** Au respect de chacun

Prenons soin de nos oreilles et de celles de nos voisins

*Il est toujours plus facile d'être tolérant face à nos propres bruits*

**Vivons encore mieux ensemble en appliquant et respectant l'arrêté ci-dessous en gage de civisme et de bon Vadastin...**

### **Arrêté préfectoral du Calvados du 21 novembre 2008**

*Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que de :*

**Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 19 h 30**

**Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

**Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h**



*Tout contrevenant s'expose à une visite de Gendarmerie nationale qui dressera un procès-verbal en vue d'une amende*

Ne pas oublier que ces plages horaires nous permettent de profiter de la tranquillité d'un déjeuner en terrasse, du respect de la sieste de nos petites têtes blondes et leurs parents, de la détente bien méritée de la semaine, du stress, de la fatigue...

*Le confort auditif n'est pas un luxe car les agressions sonores intenses ou répétées ont des répercussions sur la santé.*

# LA FÊTE DES VOISINS DU COISEL

VENDREDI 27 MAI 2016



face à la réserve incendie



Barbecue, chaises et tables sur place

*Apporter  
Votre bonne humeur  
Votre piquenique ou votre viande à griller*

1<sup>ère</sup> Fete des Voisins a St Vaast sur Seules au Hameau du Coisel !.

Lors d'une discussion avec Eric, nous avons évoqué l'idée de connaître nos voisins. On se croise, par manque de temps, on n'engage pas la conversation et la Fête des Voisins était l'occasion idéale de se rencontrer et faire connaissance.

Un soir, nous avons décidé de frapper à la porte de chacun de « nos Chers Voisins » et leur avons remis notre invitation . A l'unanimité, l'idée les a séduit et spontanément nous ont proposé leur aide.

Grande solidarité, convivialité, soirée réussie qui nous a permis de réunir 40 personnes de 3 générations.

Alors, MERCI à tous de la part d'Eric et moi-même.....

•Merci aux Voisins, Eric, Michel, Yohann, Loïc, Guillaume, Thomas, Antoine pour toute la logistique, Yohann particulièrement pour le prêt des équipements qui nous ont permis de s'abriter de la pluie qui était au rendez-vous et à Thomas pour avoir accepté de nous raccorder sur son alimentation électrique.

•Merci à Roger pour la dégustation du Pommeau et Calvados « made in home »

•Merci également à toutes les Voisines, qui ont préparé leur pique nique et qui nous ont gentiment proposé de nous faire déguster leurs mets culinaires et aussi à Florence pour sa participation à la décoration florale, à Bernadette pour les nappes en papier et le café, Christiane pour la teurgoule et les lupins...

•Merci à André et Annette pour leur présence en tant que Représentant du village pour inaugurer cette 1<sup>ère</sup> manifestation.

La soirée prit fin vers 4 h 30 et le démontage s'effectua le dimanche matin dans la même ambiance.





## **NOUVEAU BUREAU !**

Notre jeune président Antoine CHAUVIN a demandé à être remplacé parce que ses fonctions de Président n'étaient plus compatibles avec son emploi du temps.

Nous avons compris sa démarche.

Il reste membre actif de l'Association et continuera son bénévolat.

Nous tenons à le remercier pour son courage et son dévouement et lui souhaitons une bonne fin d'études.

**Présidente :** Lidwine COHIER

### ***Vices- Président Délégués du Conseil Municipal***

Claude MORELLE – Philippe SIMONNE

**Secrétaire :** Caroline AGNES

**Secrétaire- Adjointe :** Maryline PESNEL

**Trésorière :** Chantal de QUATREBARBE

**Trésorier Adjoint :** Philippe FIERVILLE

### **Les membres :**

Alexandre LEVEQUE

Marion ROZIER

Antoine COHIER

Mickaël AGNES

Guillaume GOURNAY

Yvette FIERVILLE

Annette MARIE

Florence DELARUE

Antoine CHAUVIN

Eric FONTAINE

Odile de LABARTHE

Flavien TELLIER

# Calendrier des manifestations 2016



**10 JUILLET**  
Méchoui

**2 OCTOBRE**  
Randonnées  
pédestres, VTT,  
équestres

**22/23/24/25 JUILLET**  
Voyage en Angleterre

**12 NOVEMBRE**  
Salon du Livre

**10 DECEMBRE**  
ARBRE DE NOEL

**11 DECEMBRE**  
Repas des Seniors

## *Hommage à Geneviève Duval*



**Geneviève DUVAL 3 mars 2016**

Geneviève DUVAL, figure marquante de ces 8 dernières décennies est décédée à Villers –Bocage en ce début Mars 2016 et inhumée à St VAAST le 04 Mars. Née à Anctoville elle épouse Pierre DUVAL le 31 mai 1954 et exploiteront la ferme du « Manoir » propriété familiale.

Au décès de son mari en 1982 elle continue d'exploiter avec l'aide de son fils. Elle entre au Conseil municipal en 1971, sur la liste de Monsieur Louis de LABARTHE , réélue en 1977 et 1983. Femme de caractère elle marquera les réunions de conseil par son franc parlé, sa verve dans la façon d'aborder les ordres du jour, défendant âprement les projets qui lui tiennent à cœur.

Excellente cuisinière, elle préparera bénévolement les repas des anciens du village. Après avoir vendu la propriété à M Jean Paul DOSSI elle se retire pour une retraite bien méritée dans le bocage normand pour finir à Villers Bocage.

Nous adressons à ses trois filles et son fils, Lydie, Nadine, Isabelle et André, nos sincères condoléances et notre reconnaissance



## *Hommage à Marcel Marie*

On se souviendra de ce « Petit Bonhomme à la casquette », Sacristain et Sonneur de cloches du village.

Toujours le sourire aux lèvres avec ce bout de cigarette qu' il avait fini de fumer, au coin de la lèvre inférieure.

Quand on le croisait, il avait toujours une blague à raconter...

Durant 65 ans, tous les jours, par tous les temps, sa mobylette prenait la direction de l'Eglise matin, midi et soir. Et là, il tirait sur les cordes de la petite cloche puis de la moyenne et enfin de la grande.

Qui d'entre nous, n'a jamais passé un moment avec lui pour l'aider à sonner lors des cérémonies religieuses et de constater que c'était physique. ?

Rattrapé par son âge, en mai 2011, du haut de ses 88 ans, il accepta enfin de lâcher prise et de confier le « Journal Sonore » de St Vaast sur Seulles à un système électronique..

Une messe fut célébrée pour l'électrification des cloches. Le Maire, les Elus et les paroissiens décidèrent de rendre hommage à Marcel. A l'issue de cette cérémonie, il reçut la médaille Vermeil de l'Ordre du Mérite diocésain en remerciement de ses services rendus à l' Eglise.

Au 70ème anniversaire du débarquement, malgré son état de santé, Marcel était parmi nous pour assister au fleurissement par les enfants de la commune des stèles symboliques créées en mémoire de nos victimes civiles.

Les récits de Marcel nous avaient permis de placer ces stèles aux endroits où étaient tombées ces victimes et d'y inscrire les circonstances du décès de chacune d'entre elles.

Sa mémoire était intacte. Avec une intense émotion, il avait su nous faire partager ses douloureux souvenirs.

Marcel était là également à toutes nos manifestations communales jusqu'au ce que ses jambes ne le portent plus.

En ce 23 avril 2016, Marcel a tiré sa révérence emportant avec lui l'image des Pommiers en fleurs de Normandie;

Au revoir Marcel, nous ne t oublierons pas. Tu as su marquer ton passage par ton dévouement et ta gentillesse.

Une pensée à toute sa Famille....

Patricia Bontempi

## A Saint-Vaast-sur-Seulles, quel nom pour la commune nouvelle ?

Saint-Vaast-sur-Seulles - Publié le 22/03/2016 à 19:12



Au centre, le maire, André Marie, entouré respectivement des 1er et 2e adjoints : Claude Morelle et Patricia Bontempi. | Ouest-France

Les communes de Tilly, Juvigny, Bucéels, et Saint-Vaast travaillent depuis quelques mois sur une future commune nouvelle. Les Vadastins sont sondés sur le nom de celle-ci.

La réforme territoriale ? **"Une réforme autoritaire, mal ficelée, à laquelle je n'adhère pas,** lance le maire de Saint-Vaast-sur-Seulles, André Marie. **Mais l'asphyxie budgétaire de l'État nous oblige à reconsidérer l'avenir de nos villages ruraux"**, se résigne-t-il.

**"Après réflexion et analyse de toutes les considérations, j'ai opté pour un avis positif à la commune nouvelle. Pour moi, mieux vaut avancer volontairement, que de se voir contraint et forcé d'intégrer un regroupement qui nous serait défavorable"**, justifie André Marie.

### Tilly, Tilly-la-Seulles ou Tilly-le-Val ?

Les habitants de Saint-Vaast-sur-Seulles sont invités à donner leur avis sur le nom de leur future commune nouvelle. Celle-ci regroupera, **"dans un premier temps"**, Tilly, Bucéels, Juvigny, et Saint-Vaast. **"Et dans un deuxième temps : Hottot et Lingèvres, qui se sont portés candidat à ce regroupement."**

## La commune nouvelle ne verra pas le jour à Tilly-sur-Seulles

Tilly-sur-Seulles - Publié le 27/05/2016 à 16:05

[écouter](#)



Mercredi soir, tous les votes étaient à bulletin secret et c'est le maire tillois qui a procédé au dépouillement. | Ouest-France.

Mercredi soir, Bucéels, Juvigny, Saint-Vaast et Tilly-sur-Seulles ont voté, chacune dans leur mairie, pour ou contre la commune nouvelle.

Trois sur quatre ont voté « non ». Le conseil municipal de Tilly-sur-Seulles s'est réuni mercredi soir, à la mairie, sous la présidence du maire, Daniel Leservoisier.

L'ordre du jour principal de la réunion était la commune nouvelle, composée des municipalités de Bucéels, Juvigny-sur-Seulles, Saint-Vaast-sur-Seulles et Tilly-sur-Seulles.

Les élus ont donc voté pour que Tilly entre ou pas dans la commune nouvelle. Sans aucune surprise, à 11 voix pour et 6 voix contre, les élus ont décidé l'adhésion à cette commune nouvelle, nommée Tilly la Seulles, comptant 2 176 habitants.

Mais pour que Tilly la Seulles soit réellement créée, il fallait que chaque conseil municipal, dans sa mairie respective, vote le même soir « oui » pour l'adhésion à Tilly la Seulles. Tout en sachant qu'un seul refus entraînerait l'annulation du projet de la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

À l'issue des votes au sein du conseil municipal tillois, Daniel Leservoisier a donc pris connaissance des résultats des communes de Bucéels, Juvigny-sur-Seulles et Saint-Vaast-sur-Seulles.

## **BUCEELS**

### **Unanimement, nous avons voté contre »**

Tilly-sur-Seulles - Publié le 28/05/2016 à 05:46



#### **Sandrine Chevalier, la maire de Bucéels**

. |

Pour les huit votes contre, je m'y attendais. Unanimement, nous avons voté contre. Pour nous, c'était un projet de territoire. Il y a encore du travail à faire.

Donc, pour un début en janvier 2017, ce serait beaucoup trop tôt.

Bucéels n'est pas encore prête mais, bien sûr, la porte reste ouverte.

Il faut qu'il y ait encore du travail d'effectué mais un travail que nous devons faire en commun. C'est trop tôt pour partir en 2017, l'étude n'a pas été assez complète, au niveau financier. »

## La Commune Nouvelle ne se fera pas en 2017



je ne m'y attendais pas. Je pensais que ça serait juste, mais pas comme ça. Le vote a été vite tranché. En fait, c'est décevant, car beaucoup de choses en découlaient.

Ça a duré trop longtemps. Un vote en octobre aurait fait que ça passait haut la main mais, là, au fil des réunions, l'ambiance déclinait. C'était tendu. Il y a encore trop d'incertitudes.

Désormais, on ne peut pas savoir si on va nous obliger à partir en commune nouvelle.

Mais, pour l'instant, nous, nous allons continuer à travailler pour notre commune. »

## Nous pensons que Juvigny perdait son identité »

Tilly-sur-Seulles - Publié le 28/05/2016 à 05:11



- Geoffroy Jégou du Laz, le maire de Juvigny-sur-Seulles. |

Avec quatre voix contre et trois voix pour, nous sommes allés vers le ressenti des jeunes, qui ont eu tendance à considérer que le grand gagnant était Tilly-sur-Seulles et que la grosse commune mangeait la petite. Nous pensons que Juvigny perdait son identité. En fait, nous ne sommes pas prêts et trouvons que 2017 est une échéance trop courte.

Nous ne fermons pas la porte mais il faut revoir la copie. De plus, on reste trop dans l'inconnu pour la fiscalité Nous allons continuer à travailler pour notre commune. »

**Le RESULTAT des COMMUNES de HOTTOT les BAGUES et LINGEVRES**

HOTTOT les Bagues = 6 contre la Commune nouvelle et 4 pour

LINGEVRES = 8 pour la commune nouvelle – 1 contre - et 1 abstention

## Trésorerie : les élus ne veulent pas qu'elle ferme

Tilly-sur-Seulles - Publié le 13/04/2016 à 04:34



Une vingtaine d'élus se sont rassemblés pour manifester contre le projet de fermeture du centre des Finances publiques de Tilly-sur-Seulles. |

Hier, à 18 h, une vingtaine d'élus de la communauté de communes Val-de-Seulles, d'Orival et de Bessin-Seulles-et-Mer ont manifesté devant la trésorerie de Tilly-sur-Seulles. En cause, le projet de fermeture du centre des Finances publiques, prévu au 31 décembre 2016.

« **Nous sommes ici pour défendre le service public en milieu rural** », explique Daniel Leservoisière, maire de la commune. Il s'inquiète du bon fonctionnement des collectivités, après cette fermeture. « **La trésorerie gère vingt-cinq communes, nous avons besoin d'un contact direct tous les jours. Sans parler du service de proximité, voué à la disparition : combien de kilomètres vont devoir faire les habitants pour avoir un renseignement, ou tout simplement payer leurs impôts ?** »

## Trésorerie : les élus ne veulent pas qu'elle ferme

Tilly-sur-Seulles - Publié le 13/04/2016 à 04:34

Sept centres menacés de fusion

Dans une logique de réduction des coûts du service public, sept des trente centres des Finances publiques sont menacés de fusion dans le Calvados. « **Nous avons regardé là où les centres étaient proches les uns des autres** », expliquait Hugues Perrin, directeur départemental des Finances publiques, il y a deux semaines.

Les trésoreries de Tilly-sur-Seulles, Aunay-sur-Odon et Villers-Bocage ont donc vocation à se regrouper en une.

Les Tillois auront ainsi, au minimum, 12 km à faire pour rejoindre leur future trésorerie. « **Je pense tout particulièrement aux personnes âgées : doit-on les éliminer de notre territoire ?** » s'interroge Jean-Louis LEBOUTEILLER, maire d'Audrieu

. **Et le *quidam* plus jeune, qui veut étaler les échéances de ses impôts, comment va-t-il faire ?** »

## **Philippe Laurent et Véronique Martinez présentent leur bilan**

Tilly-sur-Seulles - Publié le 15/06/2016 à 05:48



Philippe Laurent et Véronique Martinez, conseillers départementaux.

Les deux conseillers départementaux de la circonscription, Véronique Martinez et Philippe Laurent, ont présenté leur bilan aux habitants du canton de Bretteville-l'Orgueilleuse, lors de réunions publiques dont l'une s'est déroulée à Tilly-sur-Seulles.

Ainsi, le canton a bénéficié de 985 500 € d'aide à l'investissement réparties de la façon suivante : 84 000 € pour les collèges (Tilly et Creully); développement des infrastructures de communication pour 305 000 € (RD9 Fontenay-le-Pesnel, RD6 Tilly-sur-Seulles, giratoire à Tierceville, RD170 à Rots, RD176 et 170 à Reviers, travaux de plantations à Loucelles...).

L'attractivité économique du territoire a été renforcée pour 584 000 € (projets intercommunaux, bourg-centre, activités marines, agriculture, développement économique).

Des actions auprès des habitants ont été menées : création de l'Association des aînés du canton (extension cantonale de l'association des personnes âgées de Tilly), partenariat avec la commune de Tilly et La Poste pour la première maison de services au public labellisée Point-info 14 à Tilly-sur-Seulles.

### Les projets pour 2017

Les élus veulent développer les services à la personne : soutenir des projets de coeur de bourg et de sécurisation des voiries, développer des équipements locaux comme le projet de pôle-santé, les maisons de l'enfance; valoriser le patrimoine avec l'étude du label Village de caractère et Station sports-nature et promouvoir des produits du terroir avec une signalétique adaptée.



## Linky : la question des ondes



### COMMENT LE COMPTEUR COMMUNIQUE-T-IL ?

Linky utilise le Courant Porteur en Ligne (CPL). Cette technologie lui permet de communiquer dans les deux sens : le compteur Linky vers Enedis et inversement.

### QU'EST-CE-QUE LE CPL ?

La communication par Courant Porteur en Ligne utilise le réseau électrique basse tension déjà existant pour transmettre des informations. C'est une technologie employée depuis 50 ans pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques. Ces envois durent moins d'une minute par jour.

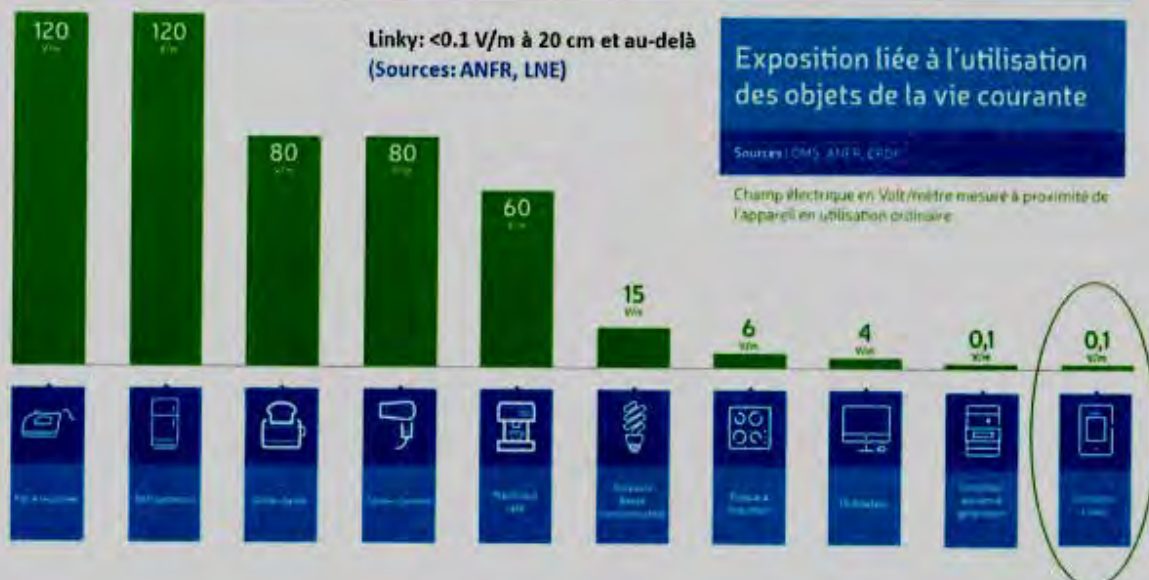
### LE COMPTEUR LINKY A-T-IL UN IMPACT SUR LA SANTÉ ?

Le compteur Linky n'utilise pas les radiofréquences pour communiquer, contrairement à d'autres appareils tels que le wifi ou les téléphones portables, qui eux communiquent dans l'air ambiant.

Le compteur Linky a une très faible influence sur son environnement. Il respecte les normes sanitaires européennes et françaises, et ne présente aucune menace pour la santé. Il a été testé à de nombreuses reprises par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et par le Laboratoire National de Métrologie et d'Essai (LNE).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Linky émet beaucoup moins de champs électriques que la plupart de vos objets du quotidien !



# MOTS DISPERSÉS



*Barrez dans la grille tous les mots que vous aurez repérés qui correspondent à la liste proposée. Cherchez-les horizontalement, verticalement et en diagonale.*

*À découvrir : un mot de 6 lettres.*

- AEROPHAGIE
- AGENDA
- ALLUME
- AMARRE
- ARCHAÏQUE
- AUTONOMIE
- BOUVET
- COMPATIR
- COTIER
- COURGE
- DEMODE
- ENDIABLE
- ETRIQUE
- FROTTER
- GOSPEL
- HISPIDE
- HONNETE
- IMAGINAL
- MATRAQUER
- MISSEL
- MISTRAL
- PARESSEUX
- PEUPLE
- PRISONNIER
- RADEAU
- REIMPRESSION
- RUBATO
- SAGESSE
- SATURANT
- SENSUEL
- SIROCCO
- SOMPTUOSITE
- STUPE
- SUBSTRAT
- TABATIERE
- TEMPERA (A)
- TOURNICOTER
- TRIBAL
- TRIQUET

R	E	T	O	C	I	N	R	U	O	T	A	B	U	R
I	T	E	S	E	T	I	S	O	U	T	P	M	O	S
T	E	R	E	E	E	E	U	Q	I	A	H	C	R	A
A	G	E	N	D	A	D	E	T	R	I	Q	U	E	T
P	R	I	S	O	N	N	I	E	R	R	A	M	A	U
M	U	T	U	M	I	E	S	P	E	U	P	L	E	R
O	O	A	E	E	F	S	E	M	U	L	L	A	I	A
C	C	B	L	D	E	R	S	G	Q	E	N	G	N	
C	O	A	R	U	T	U	O	E	A	E	S	I	A	T
O	T	T	X	I	B	S	O	T	R	M	S	G	H	E
R	R	H	I	S	P	I	D	E	T	P	I	A	P	V
I	I	E	T	E	N	N	O	H	A	E	M	M	O	U
S	B	R	L	A	R	T	S	I	M	R	R	I	R	O
S	A	G	E	S	S	E	N	D	I	A	B	L	E	B
T	L	E	I	M	O	N	O	T	U	A	E	D	A	R



*Bonne vacances à Tous !*

*Le Conseil Municipal*

